



61, RUE HENRI REGNAULT
92075 – LA DEFENSE CEDEX

Fondation Notre-Dame

Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes annuels du Programme Entraide & Education

Exercice clos le 31 décembre 2022

Fondation Notre-Dame

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1992

10 rue du Cloître Notre Dame - 75004 Paris

SIREN : 393 739 594

Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes annuels du Programme Entraide & Education

Exercice clos le 31 décembre 2022

Au Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fondation Notre-Dame et en réponse à votre demande dans le cadre de l'établissement des comptes annuels prévus par la convention de création du Programme Entraide & Education, nous avons effectué un audit des comptes de celle-ci relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité de la direction de la Fondation Notre-Dame. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

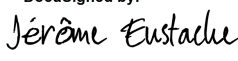
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard des règles et principes comptables français, le patrimoine et la situation financière du Programme Entraide & Education au 31 décembre 2022, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris-La Défense, le

DocuSigned by:

3DCD59F6CF01441...
Jérôme EUSTACHE

PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION

BILAN ACTIF

En euros

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
COMPTES DE LIAISON	208 072		208 072	102 479
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	400 340	34 885	365 455	9 453
Donations temporaires d'usufruit	400 340	34 885	365 455	9 453
Concessions, brevets, droits similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances, acomptes sur immo. incorpo.				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 620 149	729 208	4 890 942	5 111 360
Terrains	1 162 980		1 162 980	1 162 980
Constructions	4 419 248	725 464	3 693 784	3 948 380
Installations tech., outillage (matériel et mobilier de bureau)	3 744	3 744		
Immobilisations corporelles en cours	34 178		34 178	
Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS, DONATIONS, DESTINES A ETRE CEDES	1 741 244	27 500	1 713 744	1 434 657
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	930 254	101 950	828 303	870 887
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	921 344	101 950	819 394	861 964
Obligations	495 336	61 886	433 450	464 780
Actions	296 975	34 659	262 316	274 056
Autres (OPCVM, etc)	129 032	5 405	123 627	123 128
Obligations, intérêts courus à recevoir	8 910		8 910	8 922
Prêts				
Autres				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 691 987	893 543	7 798 444	7 426 358
ACTIF CIRCULANT				
CREANCES	1 058 374	915	1 057 459	1 176 682
Créances clients, usagers et comptes rattachés	183 208	915	182 293	222 170
Créances reçues par legs ou donations	853 906		853 906	871 753
Autres	21 260		21 260	82 759
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	4 380 671	10 809	4 369 862	2 670 091
Valeurs Mobilières de Placement	4 380 671	10 809	4 369 862	2 670 091
Obligations	1 650 079		1 650 079	162
Actions	3 461	846	2 615	
Autres (OPCVM, etc)	2 727 131	9 962	2 717 168	2 669 929
Fonds obligataires				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	5 944 951		5 944 951	6 451 547
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	13 641		13 641	13 130
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 397 637	11 724	11 385 913	10 311 450
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	20 297 696	905 266	19 392 429	17 840 287

PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION

BILAN PASSIF

En euros

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
COMPTES DE LIAISON	130 008	86 287
Fonds propres	3 689 400	3 689 400
Fonds propres sans droit de reprise	3 689 400	3 689 400
<i>Fonds propres statutaires</i>	1 100 000	1 100 000
<i>Fonds propres complémentaires</i>	2 589 400	2 589 400
Fonds propres avec droit de reprise		
<i>Fonds statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>		
<i>Autres réserves</i>		
Report à nouveau	3 285 971	2 661 319
Excédent ou déficit de l'exercice	1 154 261	624 652
SITUATION NETTE (Sous-Total)	8 129 632	6 975 371
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	8 129 632	6 975 371
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	2 324 143	1 805 479
Fonds dédiés	6 454 024	6 372 680
TOTAL II	8 778 168	8 178 158
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	19 005	18 160
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	147 026	114 361
Dettes des legs ou donations	708 117	537 885
Dettes fiscales et sociales		3 823
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 480 473	1 926 241
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	2 354 621	2 600 470
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	19 392 429	17 840 287

PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION

COMPTE DE RESULTAT

En euros

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens (dont ventes de dons en nature)		
Ventes de prestations de services (dont parrainages)		
Produits de tiers financeurs	5 116 445	5 426 889
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	5 116 445	5 426 889
<i>Dons manuels non affectés</i>	3 307 133	3 565 481
<i>Dons manuels affectés</i>	115 000	653 500
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	1 459 573	966 598
<i>Autres produits liés à la générosité & abandon de frais</i>	234 739	241 310
Contributions financières d'autres organismes		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Utilisation des fonds dédiés	614 730	350 218
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	5 731 174	5 777 107
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	562 613	498 816
Aides financières (projets engagés)	2 882 107	2 932 803
Impôts, taxes et versements assimilés	54 461	35 539
Salaires et traitements	162 664	166 611
Charges sociales	82 157	85 648
Charges communes aux fondations abritées	95 725	97 723
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	148 246	150 265
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	696 074	1 428 526
Autres charges	8 703	11 901
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	4 692 750	5 407 833
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 038 425	369 275
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières, créances actif immo.	78 737	72 497
Autres intérêts et produits assimilés	43 792	12 594
Reprises sur dépréciations, provisions, transferts charges	309	19 594
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de V.M.P.		1 041
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	122 837	105 726
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	31 920	5 879
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de V.M.P.	1 285	574
TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)	33 205	6 453
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	89 632	99 273
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	1 128 057	468 548

PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 961
Produits exceptionnels sur opérations en capital	140 000	348 000
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	140 000	351 961
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 445	(2 999)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	106 351	198 855
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations, provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	113 796	195 857
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	26 204	156 104
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	5 994 012	6 234 794
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	4 839 751	5 610 142
EXCEDENT OU DEFICIT	1 154 261	624 652

Evaluation des contributions volontaires en nature	31/12/2022	31/12/2021
RESSOURCES		
Dons en nature		
Prestations en nature	123 408	
Bénévolat	53 891	26 812
TOTAL RESSOURCES	177 299	26 812
EMPLOIS		
Secours en nature	123 408	
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	53 891	26 812
TOTAL EMPLOIS	177 299	26 812

PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

En euros

A- PRODUITS et CHARGES	31/12/2022		31/12/2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	5 380 227	5 380 227	5 884 576	5 884 576
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	4 881 706	4 881 706	5 185 579	5 185 579
- Dons manuels non affectés	3 307 133	3 307 133	3 565 481	3 565 481
- Dons manuels affectés	115 000	115 000	653 500	653 500
- Legs, donations et assurance-vie	1 459 573	1 459 573	966 598	966 598
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	498 521	498 521	698 997	698 997
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public				
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEEDIES ANTERIEURS	614 730	614 730	350 218	350 218
TOTAL PRODUITS PAR ORIGINE	5 994 957	5 994 957	6 234 794	6 234 794
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	3 339 708	3 339 708	3 600 598	3 600 598
1.1 Réalisées en France	3 339 708	3 339 708	3 600 598	3 600 598
- Actions réalisées par l'organisme	296 004	296 004	505 778	505 778
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	2 882 107	2 882 107	2 932 803	2 932 803
- Accompagnement des projets	161 597	161 597	162 017	162 017
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	523 729	523 729	429 750	429 750
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	523 729	523 729	429 750	429 750
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	281 184	281 184	151 268	151 268
3.1 Frais de gestion	95 725	95 725	97 723	97 723
3.2 Frais de gestion immobilière	152 254	152 254	47 092	47 092
3.3 Charges financières	33 205	33 205	6 453	6 453
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEEDIES DE L'EXERCICE	696 074	696 074	1 428 526	1 428 526
TOTAL CHARGES PAR DESTINATION	4 840 696	4 840 696	5 610 142	5 610 142
EXCEDENT OU DEFICIT	1 154 261	1 154 261	624 652	624 652

PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (suite)

En euros

B- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2022		31/12/2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIB. VOLONT. LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	177 299	177 299	26 812	26 812
Bénévolat	53 891	53 891	26 812	26 812
Prestations en nature	123 408	123 408		
Dons en nature				
2 - CONTRIB. VOLONT. NON LIEES /GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL PRODUITS PAR ORIGINE	177 299	177 299	26 812	26 812
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIB. VOLONT. AUX MISSIONS SOCIALES	177 299	177 299	24 966	24 966
Réalisées en France	177 299	177 299	24 966	24 966
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIB. VOLONT. A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIB. VOLONT. AU FONCTIONNEMENT			1 846	1 846
TOTAL CHARGES PAR DESTINATION	177 299	177 299	26 812	26 812

PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

EMPLOIS PAR DESTINATION	31/12/2022	31/12/2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	31/12/2022	31/12/2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	3 339 708	3 600 598	1 - Ressources liées à la générosité du public	5 379 282	5 884 576
Réalisées en France	3 339 708	3 600 598	Cotisations sans contreparties		
- Actions réalisées directement	296 004	505 778	Dons manuels non affectés	3 307 133	3 565 481
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	2 882 107	2 932 803	Dons manuels affectés	115 000	653 500
- Accompagnement des projets	161 597	162 017	Legs, donations et assurances-vie	1 459 573	966 598
			Mécénats		
Réalisées à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public	497 576	698 997
- Actions réalisées directement					
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	523 729	429 750			
- Frais d'appel à la générosité du public	523 729	429 750			
- Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	281 184	151 268			
- Frais de gestion	95 725	97 723			
- Frais de gestion immobilière	152 254	47 092			
- Charges financières	33 205	6 453			
TOTAL DES EMPLOIS	4 144 622	4 181 616	TOTAL DES RESSOURCES	5 379 282	5 884 576
4 - Dotations aux provisions et dépréciations			2 - Reprises des provisions et dépréciations		
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	696 074	1 428 526	3 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	614 730	350 218
EXCEDENT de la générosité du public de l'exercice	1 154 261	624 652	DEFICIT de la générosité du public de l'exercice		
TOTAL	5 994 957	6 234 794	TOTAL	5 994 012	6 234 794
			Ressources reportées liées à la générosité du public début exercice (hors fonds dédiés)	3 285 971	2 729 614
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	1 154 261	624 652
			Ressources apportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	4 440 232	3 354 266

PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION

Contributions volontaires en nature	31/12/2022	31/12/2021		31/12/2022	31/12/2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	177 299	24 966	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	177 299	26 812
Réalisées en France	177 299	24 966	Bénévolat	53 891	26 812
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	123 408	
			Dons en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		1 846			
TOTAL	177 299	26 812	TOTAL	177 299	26 812

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

Rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	3 204 200	2 125 892
(-) utilisation	509 283	350 218
(+) report	367 124	1 428 526
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	3 062 041	3 204 200

PROGRAMME
**ENTRAIDE &
EDUCATION**

2022

ANNEXES

1. ACTIVITÉ DE LA FONDATION	4
1.1. OBJET.....	4
1.2. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	4
1.3. DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE	4
2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	5
2.1. CADRE LEGAL DE REFERENCE	5
2.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES	5
2.2.1. Comptabilisation des dotations & de revenus des dotations.....	6
2.2.2. Fonds dédiés, résultat et report à nouveau	7
2.2.3. Traitement des legs et donations.....	7
2.2.4. Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées.....	9
2.2.5. Immobilisations corporelles et incorporelles	9
2.2.6. Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.....	9
2.3. ZOOM SPECIFIQUE SUR LE COMPTE EMPLOI-RESSOURCES (CER) ET LE COMPTE D'EMPLOI PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	10
3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN.....	11
3.1. NOTES SUR L'ACTIF.....	11
3.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles	11
3.1.2. Donations Temporaires d'usufruit.....	12
3.1.3. Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements.....	12
3.1.4. Immobilisations financières.....	13
3.1.5. Valeurs mobilières de placements.....	13
3.1.6. Disponibilités.....	13
3.1.7. Créances.....	13
3.1.8. Créances clients et comptes rattachés	14
3.1.9. Produits à recevoir.....	15
3.1.10. Charges constatées d'avance.....	15
3.2. NOTES SUR LE PASSIF	15
3.2.1. Fonds Propres.....	15
3.2.2. Congés payés et Compte Epargne temps.....	16
3.2.3. Indemnités pour départ à la retraite.....	16
3.2.4. Report à nouveau et Fonds dédiés spécifiques.....	16
3.2.5. Fonds reportés liés aux legs et donations.....	18
3.2.6. Provisions pour dépréciation des créances.....	18
3.2.7. Etats des échéances des dettes.....	18
3.2.8. Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	19
3.2.9. Charges à payer	19
4. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT	20
4.1. LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE	20
4.2. CHARGES ADMINISTRATIVES COMMUNES.....	20
4.3. PROJETS SOUTENUS	21

5.	COMMENTAIRES SUR LE CROD (COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION) ET LE CER (COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES)	23
5.1.1.	<i>Produits liés à la générosité du public / Dons, legs et mécénat (Rubrique</i>	23
5.1.2.	<i>Autres produits liés à la générosité du public (rubrique 1.3)</i>	23
5.1.3.	<i>Subventions & autres concours publics (rubrique 3)</i>	23
5.1.4.	<i>Utilisation des fonds dédiés antérieurs.....</i>	23
5.1.5.	<i>Contributions volontaires en nature (CER).....</i>	23
5.1.6.	<i>Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice (CER) 23</i>	
5.2.	EMPLOIS	24
5.2.1.	<i>Contenu des missions sociales</i>	24
5.2.2.	<i>Frais de recherche de fonds</i>	24
5.2.3.	<i>Contenu des frais de fonctionnement</i>	24
5.2.4.	<i>Reports en dédiés de l'exercice.....</i>	25
6.	AUTRES INFORMATIONS	27
6.1.	LOCAUX	27
6.2.	EFFECTIFS	27
6.3.	CONTRIBUTION DES BENEVOLES	27
6.4.	HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	28
6.5.	ENGAGEMENTS HORS BILAN	29
6.5.1.	<i>Engagements donnés.....</i>	29
6.5.2.	<i>Engagements reçus.....</i>	29

1. ACTIVITÉ DE LA FONDATION

1.1. Objet

A travers ce PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION, la FONDATION NOTRE DAME organise les soutiens à des projets d'entraide, de solidarité, d'éducation et de culture chrétienne en lien avec le Diocèse de Paris. Ce programme existe depuis la création de la Fondation en 1992. Dans l'optique de respecter strictement les volontés des donateurs, le PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION bénéficie d'une gestion qui lui est propre, à l'instar des fondations abritées depuis 2009.

1.2. Faits significatifs de l'exercice

- ✓ Le Programme Entraide de la Fondation Notre Dame a collecté 5,4 M€ en 2022, versus 5,9 M€ en 2021, la baisse résultant principalement de la chute des dons affectés (- 538 K€ soit 115 K€ reçus en 2022) et de la baisse des dons en faveur du Fonds Insertion Logement (337 K€ versus 520 K€ en 2021). La structuration en cours de cette activité devrait permettre en 2023 de redonner de la visibilité à ce Fonds qui permet de loger, avec l'accompagnement des associations concernées, des personnes en situation de précarité. En revanche, les legs et donations poursuivent en revanche leur progression, avec près de 1,5 M€ reçus en 2022, versus 966 K€ en 2021, ce qui apporte un complément de ressources déterminant pour financer des projets.
- ✓ La Fondation a pu réunir à plusieurs reprises ses donateurs à l'occasion de ses 30 ans. Les charges d'appel à la générosité ont augmenté mais restent inférieurs à 10 %.
- ✓ La Fondation a ainsi poursuivi son soutien aux projets, à hauteur de 2,9 M€ et a mis en œuvre pour la première fois une mesure d'impact afin d'accompagner les associations soutenues dans leurs missions et aider le Conseil d'Administration dans son discernement.
- ✓ Avec un résultat de 1,1 M€, le Programme Entraide va pouvoir renforcer significativement en 2023 son soutien aux projets et tenir ses engagements auprès des associations qui représentent 915 K€ en 2023.

1.3. Durée et période de l'exercice comptable

Les Comptes du PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.



2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Le PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION correspond à un établissement comptable de la FONDATION NOTRE DAME au même titre qu'une fondation abritée. Pour autant, il s'agit bien des actions en propre de la FONDATION NOTRE DAME, distinct de l'activité de fondation abritante. Les principes, règles et méthodes comptables de la FONDATION NOTRE DAME lui sont appliqués.

2.1. Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2022 sont établis conformément aux règlements :

- ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif à la réécriture du plan comptable général (modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 8 décembre 2016),
- ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif (modifié par le règlement ANC n°2020-08 du 4 décembre 2020).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

2.2. Principes comptables appliqués

Le plan comptable général est développé pour mieux suivre les activités propres de la collecte de dons par mailing en particulier sur les comptes 611 (sous-traitance : mise sous plis-routage), 622 (rémunérations d'intermédiaires, honoraires), 623 (publicité, publications) et 626 affranchissements.

L'établissement comptable PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION comprend :

- la collecte des fonds issus de l'appel public à la générosité (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel public à la générosité,
- les charges associées à cette collecte,
- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.

Il enregistre également :

- la répartition des charges de frais généraux du secteur comptable « Charges Communes » de la Fondation abritante selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la FONDATION NOTRE DAME ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque établissement comptable a son propre bilan, compte de résultat et Compte de Résultat par Origine et Destination/Compte Emploi-Ressources (pour ceux faisant appel public à la générosité pour ces deux derniers). En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations.

Les fonds propres relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations entre fondations abritées sont traitées par « comptes de liaison ».

2.2.1. Comptabilisation des dotations & de revenus des dotations

Les dotations et l'ensemble du passif de la Fondation Notre Dame sont comptabilisés de la manière suivante :

- la dotation pérenne représentative d'actifs aliénables consiste en apport d'actifs consentis à la Fondation Notre Dame en 1992 ou ultérieurement sans jamais avoir été frappés de clause d'inaliénabilité. Les actifs de la dotation propre de la Fondation Notre Dame sont intégralement constitués de placements financiers interchangeables. A l'actif, ils trouvent leur correspondance dans les immobilisations financières. Comme le prévoit l'article 13 des statuts de la Fondation Notre Dame, les montants venant abonder la dotation statutaire, lors de l'affectation de tout ou partie du résultat par décision du Conseil d'Administration, sont comptabilisés au poste de « Fonds propres complémentaires ».
- Indépendamment de sa dotation, la Fondation Notre Dame a reçu et reçoit des dotations non consomptibles des fondations abritées à vocation pérenne, comptabilisées également sous la ligne « Fonds propres complémentaires ». Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation. Le mouvement est alors enregistré en « fonds propres complémentaires ».
- Depuis 2014, certaines fondations abritées ont été constituées par un apport initial, sous forme de dotation consomptible, c'est-à-dire que le capital, ainsi que les revenus financiers de l'exercice, sont utilisés jusqu'à complète consommation des fonds. La Fondation sera clôturée dès lors qu'elle ne disposera plus d'aucun moyen financier. Le calendrier de la consommation des fonds peut être défini dès la création de la fondation abritée ou ne pas être précisé à l'origine. Dans ce dernier cas, la consommation se fait en fonction des besoins de l'exercice. Ces dotations sont comptabilisées à la ligne « Fonds consomptibles ».

Dans le cadre du PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION, le renforcement de la dotation figure en « Fonds propres complémentaires » de la dotation pérenne non consomptible car le programme n'est pas une fondation abritée.

Depuis l'exercice 2009, le secteur Mutualisation regroupe l'ensemble des investissements financiers à long terme de la Fondation abritante, du PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION et des fondations abritées avec dotation qui ont décidé de mutualiser leurs fonds à long terme avec ceux de la Fondation abritante. La mutualisation consiste à redonner à chaque établissement apporteur, une quote-part de chaque ligne d'investissement calculée en fonction des apports. En ce qui concerne les revenus financiers, il est tenu compte de la date d'arrivée des fonds investis. Cette mutualisation a été mise en œuvre pour diminuer les risques sur chacune des

lignes d'investissements et, de fait, fait profiter les entrants de la sécurité du volume d'investissements déjà constitués.

2.2.2. Fonds dédiés, résultat et report à nouveau

Le traitement comptable des fonds dédiés a fait l'objet d'adaptations explicitées dans la note ci-dessous :

Le traitement des fonds dédiés est spécifique au statut de fondation abritante (cf. Règlement CRC 2009-01).

Toutes les ressources reçues par la FONDATION NOTRE DAME sont affectées, soit au PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION, soit à une fondation abritée ou soit à la FND-abritante. Au niveau des comptes de la FND-Abritante il y a donc :

- soit une variation des fonds dédiés de chacune des fondations abritées matérialisant ainsi l'affectation souhaitée par les donateurs.
- soit un report à nouveau pour le PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION ou l'établissement recouvrant les charges communes ainsi que pour les fondations présentant un déficit

La partie des ressources affectées par les donateurs qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées ».

L'utilisation ultérieure de ces ressources sera inscrite en produits des exercices futurs en « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs des fondations abritées » par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants.

Il peut exister des « sous-fonds dédiés » lorsque la Fondation abritée ou le PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION a recueilli une affectation spécifique de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice ou pour le suivi de subventions publiques affectées à des projets.

Afin de mieux individualiser le suivi des fondations abritées ou du PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION dans les plaquettes éditées spécifiquement pour elles, le traitement des fonds dédiés ne s'applique qu'aux fonds dédiés spécifiques. Le résultat est traité en report à nouveau de l'année N+1 afin de mieux visualiser le résultat propre à chaque exercice.

2.2.3. Traitement des legs et donations

Depuis le 01-01-2020, le nouveau règlement comptable a conduit à des changements importants concernant les legs et donations et notamment leur comptabilisation dès leur acceptation par le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame.

Ainsi, les Donations temporaires d'usufruit acceptées à partir du 1er janvier 2020 figurent à l'Actif / Immobilisations incorporelles à la ligne « Donations temporaires d'usufruit ». Les revenus sont constatés en compte de résultat au moment des encaissements effectifs. Les donations temporaires d'usufruit comptabilisées en immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée de la donation temporaire avec pour contrepartie la rubrique « Fonds reportés liés aux legs ou donations ». (voir Note 3.2.5).

Toutefois, comme le permet le règlement, les donations temporaires d'usufruit antérieures au 31 décembre 2019 ou celles dont la valorisation est très incertaine restent enregistrées en engagements hors bilan et les revenus constatés au fur et à mesure des encaissements. (voir Note 6.5)

Les composantes d'un legs ou donations sont désormais les suivantes :

- les Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés figurent à Actif / Immobilisations corporelles sur la ligne du même nom). Ils sont constitués uniquement des biens immobiliers destinés à être vendus ;
- les créances reçues par legs ou donations (Actif circulant) qui sont l'ensemble des actifs non immobiliers des legs et donations.

Les biens destinés à être cédés comme les créances peuvent faire l'objet de dépréciations.

En contrepartie figure au Passif :

- les dettes des legs ou donations (Passif / Dettes) dès lors qu'elles sont connues et figurent dans la délibération du Conseil d'Administration ;
- les provisions pour charges sur legs ou donations (Passif / Provisions) constituées des obligations résultant des stipulations du testateur ou du donateur que la Fondation s'engage à exécuter en conséquence de l'acceptation du legs ou de la donation ;
- les fonds reportés (Passif / Fonds reportés et fonds dédiés) tant que la succession n'est pas réglée et les montants non encaissés.

En revanche, les assurances-vie demeurent enregistrées en engagements hors bilan dès lors qu'elles sont connues au 31 décembre et comptabilisées en compte de résultat uniquement à leur encaissement.

A partir de la date d'acceptation et jusqu'à la date de cession, les revenus et les charges afférents aux biens reçus par legs destinés à être cédés, sont inscrits en compte de résultat soit selon leur nature lorsque celle-ci est identifiable, soit à défaut dans les comptes :

- « Autres produits sur legs ou donations »,
- et « Autres charges sur legs ou donations »

à l'exception des charges étant identifiées comme répondant aux critères des dettes dont le défunt ne s'était pas libéré au jour de son décès ou des obligations résultant des stipulations du testateur ou donateur.

A la date de clôture, les sommes nettes des legs en cours de réalisation (actifs diminués des passifs en attente) sont neutralisées au compte de résultat par une écriture de « Report en fonds reportés liés aux legs et donations », venant en diminution du produit constaté au compte de résultat à la rubrique « Ressources liées à la générosité du public / legs, donations et assurances-vie »).

Les sommes nettes des legs encaissées sur l'exercice, relatives à des legs ou donations constatées en « Fonds reportés liés aux legs ou donations » en début d'exercice, sont reprises au résultat par le compte « Utilisation des fonds reportés liés aux legs et donations », venant

en augmentation du produit constaté au compte de résultat à la rubrique « Ressources liées à la générosité du public / legs, donations et assurances-vie »

2.2.4. Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées

Chaque année, le Conseil d'Administration de la FONDATION NOTRE DAME décide de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des fondations abritées, assorti d'un forfait fixe. Cette tarification n'a pas évolué en 2022.

2.2.5. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations). Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- | | |
|-------------------------|-------|
| - Logiciels | 1 an |
| - Matériel de bureau | 5 ans |
| - Matériel informatique | 3 ans |

Depuis 2012 a été appliquée la méthode par composant sur les constructions figurant en immobilisations.

La répartition est la suivante : 60 % pour le foncier et 40 % pour le bâti.

Les immeubles d'habitation en trois composants comme suit :

- | | |
|-------------|--|
| - pour 50 % | Gros Œuvre |
| - pour 20 % | Façades, étanchéité, couverture et menuiseries extérieures |
| - pour 30 % | Agencements :
Chauffage Climatisation
Ascenseurs monte-charges
Electricité câblage
Plomberie et autres
Agencements intérieurs et décoration |

Les durées d'amortissement de ces trois composants sont les suivantes :

- | | | |
|-----------------|--------|---------------|
| - Gros Œuvre : | 80 ans | taux : 1,25 % |
| - Façades : | 40 ans | taux : 2,50 % |
| - Agencements : | 15 ans | taux : 6,66 % |

2.2.6. Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire des valeurs mobilières de placement est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les obligations à long terme, sont reclassées en immobilisations financières selon les critères retenus par le plan comptable général, la FONDATION NOTRE DAME ayant l'intention de garder ces titres jusqu'à leur échéance de remboursement. Les obligations achetées au-dessus du nominal, sont dépréciées pour ramener la valeur nette au nominal à l'échéance de remboursement. (Voir également paragraphe 4.1.2)

2.3 Zoom spécifique sur le Compte Emploi-Ressources (CER) et le Compte d'emploi par Origine et Destination (CROD)

En application de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 portant sur les organismes faisant appel à la générosité publique, la Fondation établit un Compte d'Emploi des Ressources (CER) qui fait partie intégrante de l'Annexe aux comptes annuels. Les méthodes d'élaboration et de présentation du CER ont été établies en mettant en œuvre les dispositions du règlement ANC n°2018-06.

Le CROD est un tableau de liaison entre le Compte de résultat et le Compte d'Emploi des Ressources, il permet notamment de déterminer en produits ceux liés à la générosité du public et ceux qui ne le sont pas, les subventions et autres concours publics, les reprises sur provisions et dépréciations et les utilisations des fonds dédiés antérieurs. En charges, trois grandes familles de charges sont déterminées, qui se retrouve dans le CER :

- Les missions sociales ;
- Les frais de recherche de fonds,
- Les frais de fonctionnement.

Il y a également les dotations aux provisions et dépréciations, l'impôt sur les bénéfices et les reports en fonds dédiés de l'exercice.

La Fondation Notre Dame est une fondation Reconnue Publique de redistribution. Non directement opérationnelle, elle soutient des projets associatifs tout comme les fondations qu'elle abrite. La nature de la Fondation abritée, qui est précisée dans sa convention de création, conduit à déterminer si elle est se rattache à l'appel public à la générosité ou non. Les fondations dites collectrices font ainsi appel public à la générosité. Leurs comptes sont publiés et diffusés systématiquement sur le site internet de la Fondation Notre Dame. A contrario les fondations privées ou patrimoniales fonctionnent sans appel public à la générosité mais uniquement à partir des apports de leurs fondateurs. (Voir Note 5.)



3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

3.1. Notes sur l'Actif

Au 31 décembre 2022, le PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION dispose de trois types de biens immobiliers :

- les appartements à vocation sociale du Fonds Insertion Logement, 17 appartements ainsi qu'un immeuble composé de 16 lots à Saint-Denis
- deux appartements de rapport issus de legs, un 3^e ayant été vendu courant 2022 (cession 154 K€) ; les revenus locatifs viennent ainsi diversifier les ressources de la Fondation.
- les biens immobiliers reçus en legs et destinés à être vendus, que le Programme Entraide en soit l'unique propriétaire ou ne disposant que d'une quote-part avec d'autres co-légataires.

3.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

<i>Chiffres exprimés en euros</i>	Entraide au 31/12/2021	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2022
Terrain	1 162 980				1 162 980
Constructions sur sol propre	4 573 248			154 000	4 419 248
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 438			694	3 744
Immo en cours		34 178			34 178
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 462 157	476 000		196 913	1 741 244
TOTAL	7 202 823 €	476 000 €		351 607 €	7 361 394 €

Tableau des amortissements

<i>Chiffres exprimés en euros</i>	Entraide Au 31/12/2021	FIPL au	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2022
Constructions	624 867		148 246	47 649	725 464
Matériel de bureau informatique, mobilier	4 438			694	3 744
TOTAL	629 305 €		148 246 €	48 343 €	729 208 €

3.1.2. Donations Temporaires d'usufruit

Donations Temporaires d'usufruit

	Nature de l'actif	Date de signature	Durée de la DTU	Date Fin	Valorisation de l'actif
ENTRAIDE	Titres	15/07/2020	36 MOIS	29/03/2023	25 340
ENTRAIDE	Loyers	29/11/2022	60 mois	29/10/2027	375 000
TOTAL ENTRAIDE					400 340 €

Il n'existe plus de donation temporaire d'usufruit antérieure à 2020. (Voir note 6.5.2). La DTU portant sur un bien immobilier a été renouvelée pour 5 ans fin 2022.

Biens reçus par legs et donations destinés à être cédés

	Nature de l'actif	Date de la signature	Valorisation de l'actif
Entraide	Actif immobilisé	23/03/2022	476 000
Entraide	Actif immobilisé	15/12/2021	869 200
Entraide	Actif immobilisé	29/09/2021	59 341
Entraide	Actif immobilisé	29/09/2021	11 831
Entraide	Actif immobilisé	03/06/2021	166 589
Entraide	Actif immobilisé	17/05/2016	23 000
Entraide	Actif immobilisé	17/05/2016	135 283
TOTAL FONDATION			1 741 244 €

Le Programme Entraide et Education bénéficie de 11 legs constitués au total de 7 biens immobiliers qui restaient à céder au 31 décembre 2022.

3.1.3. Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

En 2011, le Programme Entraide & Education, par décision du Conseil d'Administration de la Fondation, s'était doté de 300 000 € de fonds associatifs, sur le modèle des fondations abritées. Ils ont été augmenté au fil du temps par décision du Conseil d'Administration. Ces fonds ont été placés dans le fonds mutualisé avec les fonds associatifs d'origine de la FND, les fonds associatifs de la Fondation KTO et de la Fondation des Bernardins. Ils sont gérés par le Comité financier. Les actifs des fonds mutualisés sont constitués d'actions, d'obligations, de parts de SCPI ou de la SICAV Porteur d'Espérance et de dépôts bancaires. La quote-part d'Entraide représente 18,15 % des fonds mutualisés en 2022, soit 1,1 M€. Les revenus financent les projets du Programme.

Les valeurs mobilières de placements du Programme Entraide & Education sont constitués principalement d'un contrat d'assurance-vie au capital garanti (1 275 K€), de parts dans la SICAV porteurs d'Espérance (800 K€), d'un fonds immobilier (485 K€), d'un fonds d'infrastructure (108 K€) et de trésorerie déposée dans différents établissements bancaires.

3.1.4. Immobilisations financières

<i>Chiffres exprimés en euros</i>	Valeur Brute au 31/12/2021	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2022	Provision	Valeur Nette au 31/12/2022
Obligations	514 030		18 694	495 336	61 886	433 450
Actions	296 581	394		296 975	34 659	262 316
Autres (OPCVM, etc.)	123 128	5 904		129 032	5 405	123 627
Obligations, intérêts courus à recevoir	8 922	8 910	8 922	8 910		8 910
TOTAL	942 661 €	15 208 €	27 616 €	930 254 €	101 950 €	828 303€

3.1.5. Valeurs mobilières de placements

<i>Chiffres exprimés en euros</i>	Valeur Brute au 31/12/2021	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur brute au 31/12/2022	Provision	Valeur Nette au 31/12/2022
Obligations	162	1 650 079	162	1 650 079		1 650 079
Actions		35 491	32 030	3 461	846	2 615
Autres (OPCVM, etc.)	2 679 179	51 157	3 205	2 727 131	9 962	2 717 168
TOTAL	2 679 349 €	1 736 727 €	35 397 €	4 380 671 €	10 809 €	4 369 862 €

3.1.6. Disponibilités

	31/12/2022	31/12/2021
Compte sur livret et Compte Courant	5 944 951 €	6 451 547€

Les disponibilités permettent de couvrir l'ensemble des projets restant à solder (25 %) ainsi qu'une partie des fonds dédiés (hors fonds immobiliers).

3.1.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

<i>Chiffres exprimés en euros</i>	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF :			
Dons perçus en janvier n+1 au titre de l'année n et clients autres	182 293	182 293	
Clients douteux	915	915	
Créances reçues des legs et donations	853 906	853 906	
Etat : impôts et taxes diverses			
Débiteurs divers	21 260	21 260	
Charges constatées d'avance	13 641	13 641	
TOTAL	1 072 015 €	1 072 015 €	

Le poste le plus important (854 K€) concerne les legs et donations avec des actifs financiers restant à recevoir.

Le second poste des créances (182 K€) est lié aux dons reçus au 31/12/2022 et non encaissés en fin d'exercice. Ils le seront en janvier 2023.

L'essentiel des débiteurs divers concerne le solde dû par les cabinets de gestion locative dans le cadre de donations temporaires d'usufruit (solde versé en 2023).

3.1.8. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Créances clients et comptes rattachés	183 208	915	182 293	222 170
Créances reçues des legs et donations	853 906		853 906	871 753
Autres créances	21 260		21 260	82 759
TOTAL	1 058 374 €	915 €	1 057 459 €	1 176 682 €

3.1.9. Produits à recevoir

Le Programme Entraide n'a pas de produit à recevoir au 31/12/2022.

3.1.10. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 13 641€.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Charges d'exploitation	13 641	13 130
TOTAL	13 641 €	13 130 €

3.2. Notes sur le Passif**3.2.1. Fonds Propres**

Entraide	2022		
	Valeur nette après affectation du résultat	Réaffectation à la suite d'une vente immobilière	Valeur nette avant affectation du résultat
Programme Entraide – dotation immobilière	535 400	-154 000	689 400
Dotation immobilière FIL	1 900 000		1 900 000
Programme Entraide	1 254 000	+ 154 000	1 100 000
Total Fonds Propres	3 689 400 €	0	3 689 400 €

Le Conseil d'Administration de la FONDATION NOTRE DAME avait voté en mars 2011 la création d'une dotation initiale de 300 K€ pour le PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION afin de favoriser la pérennité et l'autonomie du programme. Celle-ci a progressivement été renforcée pour atteindre 1,1 M€ à fin 2021.

Figurent également en Fonds associatif :

- deux appartements reçus par legs ont été conservés (535 K€), un troisième a été vendu en 2022 (154 K€).
- un immeuble à Saint-Denis (93) reçu en donation par le Fonds Insertion Logement pour une valeur de 1,9 M€.

3.2.2. Congés payés et Compte Epargne temps

Ils sont provisionnés sur la base des salaires perçus sur la période. Pour mémoire, le PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION n'est pas employeur en direct mais, comme pour les fondations abritées, il bénéficie de l'affectation de temps des salariés par la FONDATION NOTRE DAME.

La provision correspondant au C.E.T est basée sur un calcul maximal annuel de six jours épargnés par le salarié.

3.2.3. Indemnités pour départ à la retraite

Elles ne sont pas provisionnées dans les comptes du Programme Entraide mais figurent dans les comptes de la Fondation abritante, pour l'ensemble des salariés.

3.2.4. Report à nouveau et Fonds dédiés spécifiques

Report à nouveau :

La FONDATION NOTRE DAME comptabilise les fonds dédiés affectés au PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION en report à nouveau. Ne demeurent en fonds dédiés que les fonds spécifiques.

Report à nouveau au 01.01.2021	3 285 971
Quote-part du résultat 2022	1 154 261
Report à nouveau au 31/12/2022	4 440 232 €

La page suivante détaille les fonds dédiés du Programme Entraide qui relève de deux natures différentes :

- Les Fonds dédiés correspondant aux acquisitions du Fonds Insertion Logement pour 2 036 K€ ;
- Les autres Fonds dédiés pour un montant de 4 419 K€. Les plus importants sont, par ordre décroissant :
 - Les fonds liés aux investissements à venir du Fonds Insertion Logement, pour un montant de 1 813 K€ ;
 - Le Fonds Vaugirard-Solidarité, constitué depuis 2017 par décision du Conseil d'Administration afin de réunir les financements attendus pour un important projet de création de lieux de colocation solidaire à Paris (Maison Marguerite-Marie – Fonds Vaugirard Solidarité). Il a été abondé de 250 K€ en 2022.
 - Le Fonds Saint-Landry, doté de 595 K€, constitué des soutiens à des grands projets structurants, en lien avec le Diocèse de Paris.

Fonds dédiés spécifiques :

	2021	2022					Dont Fonds dédiés correspondant a des dépenses au cours des 2 derniers exercices
	Au 31/12/2021	Impact au 1 ^{er} janvier de l'intégration du Fonds Insertion Logement	Charges affectées du fonds 2022	Ressources affectées 2022	Montant total de la variation	au 31/12/2022	
Fonds dédiés spécifiques du Programme Entraide	6 372 680 €		1 138 284 € €	1 219 628 €	81 344 €	6 454 024 €	
Fonds Tibériade	57 381					57 381	
Fonds Patrimoine religieux	28 877		17 241	15 000	-2 241	26 636	
Fonds de secours	203 258		203 258		-203 258		
Fonds St Médard	11 202					11 202	
Fonds Jardin des amoureux	2 646		2 646		-2 646		
Fonds St Landry	696 159		201 500	100 000	-101 500	594 659	
Fonds Maison Bakhita			420	21 001	20 581	20 581	
Fonds Vaugirard Solidarité	1 400 000			250 000	250 000	1 650 000	
Fonds projet Maison des familles	119 869		131 644	54 661	-76 983	42 886	
Fonds Projets APA de la rue des plantes	36 123		86 813	61 960	-24 853	11 270	
Fonds Aux Captifs la Libération (collecte de Carême)			440	21 983	21 543	21 543	
Fonds Œuvre d'Orient – écoles au Liban	172 077		174 890	93 762	-81 128	90 949	
Fonds Haïti	16 674		16 674		-16 674		
Fonds legs MCHu (écoles)				75 000	75 000	75 000	
Fonds dédiés Logement restant à investir	1 028 232		197 311	526 261	328 950	1 357 182	
Fonds dédiés spécifiques correspondants à des acquisitions FIL	1 712 309		91 082		-91 082	1 621 227	
Fonds dédiés logement – Report à nouveau FIL	456 303					456 303	
Fonds Legs C immobilisé – FIL	427 939		14 364		-14 364	413 575	
Fonds legs C restant à investir FIL	3 631					3 631	

3.2.5. Fonds reportés liés aux legs et donations

Provision de variation des fonds reportés					
Variation des fonds reportés issus des legs et donations	A l'ouverture de l'exercice	Au 1 ^{er} janvier	dotation	reprise	A la clôture de l'exercice
Provision de variation des fonds reportés	1 796 025	1 796 025	1 035 000	872 337	1 958 689
TOTAL	1 796 025 €	1 796 025 €	1 035 000 €	872 337 €	1 958 689 €

3 legs ont été soldés en 2022, 11 restent en cours de règlement. Il est à noter l'acceptation de 2 nouveaux legs en 2022.

3.2.6. Provisions pour dépréciation des créances

<i>Chiffres exprimés en euros</i>	Au 31/12/2021	Dotations	Reprises	Au 31/12/2022
Clients douteux		915		915
Autres créances				
TOTAL		915 €		915 €

Les provisions concernent des impayés d'un locataire dans le cadre d'une donation temporaire d'usufruit ont été repris, la DTU étant arrivée à échéance.

3.2.7. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	147 026	147 026		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Dettes financières diverses				
Dettes des legs ou donations	708 117	708 117		
Autres dettes	24 116	24 116		
Projets bénéficiaires restant à solder	1 475 362	1 475 362		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 354 621 €	2 354 621 €		

Comme en 2020 et 2021, le soutien à des projets pluriannuels ou des projets avec une dimension immobilière conduit à avoir un niveau d'engagements de soutiens à des projets

non encore versés qui reste encore significatif à la fin de l'exercice malgré une baisse de la dette de 347 K€ par rapport à 2021.

3.2.8. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

<i>Chiffres exprimés en euros</i>	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Fournisseurs France	140 785	107 761
Fournisseurs factures non parvenues	6 241	6 600
TOTAL	147 026 €	114 361€

3.2.9. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	147 026	114 361
Dettes fiscales et sociales		3 823
DETTES FINANCIERES		
Dettes financières diverses	19 005	18 160
Soutiens de projets engagés à verser	1 475 362	1 822 097
DETTES DIVERSES		
Dettes des legs ou donation	708 117	537 885
Autres dettes	5 111	104 144
DETTES	2 354 621 €	2 600 470 €



4. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Legs, donations et assurances-vie

1 459 573€ de legs et donations figurent en 2022 au compte de résultat.

	Montants
Produits	2 691 486€
Montant perçu au titre d'assurances-vie	548 617
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	1 073 619
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	196 913
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	872 337
Charges	€
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	196 913 196 913
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
SOLDE DE LA RUBRIQUE	1 459 573€

4.2. Charges administratives communes

Les charges administratives communes 1 621 627 € consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION de la FONDATION NOTRE DAME. Elles s'élèvent en 2022 pour le PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION à 95 725 €.

4.3. Projets soutenus

Programme Entraide & Education à Paris

	Projets engagés		Annulation partielle de projets antérieurs		Projets nets engagés	
	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant
Projets par décision du Bureau de la Fondation Notre Dame	14	301 728	3	31 828	13	269 900
Projets par décision du Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame	19	1 648 576	5	74 038	19	1 574 538
Projets par délégation	90	435 866	19	28 073	89	407 793
Sous-total des projets non affectés	123	2 386 170	27	133 939	121	2 252 231
Fonds d'Urgence	29	18 579	5	1 542	24	17 037
Projet Famylia Paris	1	130 551			1	130 551
Projet Jardin des amoureux	1	2 645			1	2 645
Projet affecté APA rue des plantes	1	85 574			1	85 574
Fonds Patrimoine religieux (PRYA)	6	14 100			1	14 100
Projet St Landry	1	200 000			1	200 000
Projets des collectes de Carême	1	172 077			1	172 077
Fonds Insertion pour le Logement	3	7 891			1	7 891
Sous-total des projets affectés	14	612 839			14	612 839
Accompagnement et suivi des projets		161 597				161 597
Actions réalisées directement		294 391				294 391
Total des missions sociales du Programme Entraide	166	3 473 576€	32	136 481 €	159	3 338 096 €

Les actions réalisées directement se composent pour l'essentiel des charges de gestion (y compris les amortissements) des appartements du Fonds Insertion Logement ainsi que la mise en œuvre d'une mesure d'impact des projets.

L'accompagnement des projets consiste en temps consacré par l'équipe de la Fondation pour identifier, instruire et suivre la réalisation des projets soutenus.

10 principales associations soutenues en 2022 *

Associations	Montant accordé	Nombre de projets concernés	dont engagements sur plusieurs années
Aux Captifs, la Libération	548 000 €	1	
FACEL, Convention aide aux familles pour l'année 2020	196 055 €	4	
Association Solidarité Notre-Dame de Tanger	190 000 €	2	
Association Maison Bakhita	150 000 €	1	
Association La Camillienne	121 700 €	6	
Association Immobilière Saclay-Evry (Centre Teilhard de Chardin)	100 000 €	1	
Août Secours Alimentaire	90 000 €	1	
Groupe Amical Sportif de Clignancourt	88 000 €	4	
Radio Notre Dame	82 000 €	5	
Association Art, Culture et Foi	81 000 €	4	
Total	1 646 755 €	29	
* hors soutiens accordés via Mains ouvertes et Fonds d'Urgence			

Les dix principales associations soutenues totalisent 57 % des soutiens accordés.

Projets non soldés

Projets engagés en 2022	64 projets non soldés	1 209 026 €
Projets engagés en 2021	19 projets non soldés	185 348 €
Projets antérieurs non soldés	8 projets non soldés	51 538 €
Total		1 445 912 €

Les projets soutenus ont vocation à être réalisés dans un temps plus ou moins bref, en général inférieurs à 6 mois et au maximum dans les 2 ans suivant la date de décision. Le soutien peut être annulé en cas de non-réalisation.

84 % des soutiens concernent des projets adoptés en 2022.



5. COMMENTAIRES SUR LE CROD (COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION) ET LE CER (COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES)

En application de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 portant sur les organismes faisant appel à la générosité publique, la Fondation établit un Compte d'Emploi des Ressources (CER) qui fait partie intégrante de l'Annexe aux comptes annuels.

Depuis 2020, les méthodes d'élaboration et de présentation du CROD et du CER sont établies en mettant en œuvre les dispositions du règlement ANC n°2018-06 modifié par le Règlement ANC n°2020-08.

Produits (CROD)/Ressources (CER) par origine

5.1.1. Produits liés à la générosité du public / Dons, legs et mécénat (Rubrique

Il s'agit essentiellement de dons manuels, de legs, assurances-vie, droits d'auteur et donations simples ou donations temporaires d'usufruit ainsi que désormais du Mécénat d'entreprises et autres personnes morales.

Il est précisé « dons affectés » quand les donateurs n'ont pas donné pour l'ensemble des actions portées par la Fondation mais ont précisé spécifiquement leur volonté de soutenir un projet précis ou que la Fondation a recueilli des dons dans le cadre d'une collecte affectée à un projet donné.

5.1.2. Autres produits liés à la générosité du public (rubrique 1.3)

Les autres produits liés à la générosité du public sont essentiellement les produits financiers issus des ressources collectées auprès du public, et s'il y a lieu des revenus locatifs et des revenus des dotations ainsi que des produits d'échanges de fichiers, de ventes aux enchères et des contributions de donateurs à des manifestations.

5.1.3. Subventions & autres concours publics (rubrique 3)

Le modèle économique de la Fondation repose sur la générosité publique. Il n'y a pas de recherche organisée de subventions et autres concours publics. Ces démarches sont éventuellement portées directement par les œuvres bénéficiaires.

5.1.4. Utilisation des fonds dédiés antérieurs

La variation des fonds dédiés est explicitée dans les annexes aux comptes, au point 3.2.8.

5.1.5. Contributions volontaires en nature (CER)

Les contributions volontaires en nature sont explicitées dans les annexes aux comptes, au point 6.3.

5.1.6. Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice (CER)

Dans le CER spécifique de chaque fondation faisant appel public à la générosité, le report des ressources ne concerne que les ressources qui ne sont pas affectées par les donateurs à un emploi plus restrictif que l'objet général de la fondation abritée.

Sur le programme Entraide de la Fondation Notre-Dame, le montant des ressources liées à la générosité du public au 01/01/2022 a été diminué de 68 k€ pour régularisation d'un Report à Nouveau suite à la réforme comptable de 2020.

5.2. Emplois

5.2.1. Contenu des missions sociales

N'étant pas directement opérationnelle mais étant une fondation de collecte et de redistribution, la Fondation a l'essentiel des missions sociales constitué par des « versements à d'autres organismes » correspondant à son objet social (voir Note 1.1 et note 1.2 Faits marquants de l'exercice).

Ces versements font l'objet de délibérations de la gouvernance et sont d'abord comptabilisés en engagement et versés au fur et à mesure des appels de fonds par les associations bénéficiaires.

La Fondation peut avoir néanmoins deux autres types de dépenses pour les missions sociales :

- des charges externes réglées directement par la fondation abritée qui viennent principalement, dans le cadre du Programme Entraide, des charges de suivi du Fonds Insertion Logement.

Ces charges se retrouvent dans la sous-rubrique « Actions réalisées directement ».

- de manière beaucoup plus modeste, les coûts engendrés par la sélection et le suivi des associations bénéficiaires. Ces coûts consistent majoritairement en temps consacré par le personnel salarié à l'accompagnement des projets, y compris les déplacements nécessaires pour se rendre sur le terrain dans les locaux où se réalisent les projets ou la réalisation d'un accompagnement externe dédié.

Cela a donné lieu à la création de la sous-rubrique « Accompagnement des projets ».

5.2.2. Frais de recherche de fonds

La Fondation est financée par la générosité du public. A ce titre, elles engagent des frais d'appel et de traitement des dons, y compris des frais de legs et donations. Sont inclus dans les frais d'appel public à la générosité tous les frais de personnel engagés dans la recherche de fonds. Les frais d'appel public à la générosité excluent les charges immobilières inscrites en charges de fonctionnement. Les politiques d'appel public à la générosité sont décidées par le Comité exécutif de la Fondation.

5.2.3. Contenu des frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement sont de trois ordres :

- La contribution aux charges communes de la Fondation Notre Dame pour son accompagnement et suivi comptable, financier, légal et déontologique.

- les charges de location et de gestion immobilière pour les locaux (si ces derniers ne sont pas mis à disposition gracieusement) ainsi que pour les donations temporaires d'usufruit de biens immobiliers.

Les charges financières correspondent à celles inscrites aux comptes de résultat et concernent essentiellement les fondations ayant une dotation.

5.2.4. Reports en dédiés de l'exercice

Les engagements à réaliser sur ressources affectées ne concernent que les fonds affectés par les donateurs à un emploi plus restrictif que l'objet général de la fondation abritée.

[Voir le tableau du suivi des fonds dédiés en Annexes des Comptes.]

Suite au transfert du fonds au Programme Entraide, le CER spécifique de la FIL a été intégré dans le CER du programme Entraide. [Voir ci-dessous.]

EXERCICE 2022	TOTAL ENTRAIDE		Programme Entraide		Fonds d'Insertion Logement	
EMPLOIS PAR DESTINATION	CROD	CER	CROD	CER	CROD	CER
PRODUITS PAR ORIGINE						
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	5 380 227	5 380 227	4 846 709	4 846 709	533 518	533 518
1 - 1 - Cotisations sans contrepartie						
1 - 2 - Dons, legs & mécénats	4 881 706	4 881 706	4 544 728	4 544 728	336 978	336 978
- Dons manuels non affectés	3 307 133	3 307 133	2 970 155	2 970 155	336 978	336 978
- Dons manuels affectés	115 000	115 000	115 000	115 000		0
- Legs, donations et assurances-vie	1 459 573	1 459 573	1 459 573	1 459 573		0
- Mécénats		0		0		0
1 - 3 - Autres ressources liées à la générosité du public	498 521	498 521	301 981	301 981	196 540	196 540
Produits financiers	122 837	122 837	121 922	121 922	915	915
Produits exceptionnels	140 000	140 000	140 000	140 000		0
Revenus locatifs & remboursement de charges	226 738	226 738	32 058	32 058	194 681	194 681
Produits accessoires	8 946	8 946	8 001	8 001	945	945
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	0		0		0	
2 - 1 - Cotisations avec contrepartie						
2 - 2 - Parrainage des entreprises						
2 - 3 - Contributions financières sans contrepartie						
2 - 4 - Autres produits non liés à la générosité du public						
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		0		0		0
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		0		0		0
5 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	614 730	614 730	509 283	509 283	105 446	105 446
TOTAL	5 994 957	5 994 957	5 355 992	5 355 992	638 965	638 965
CHARGES PAR DESTINATION						
1 - MISSIONS SOCIALES	3 339 708	3 339 708	3 046 663	3 046 663	293 045	293 045
1 - 1 - Réalisées en France	3 339 708	3 339 708	3 046 663	3 046 663	293 045	293 045
- Actions réalisées par l'organisme	296 004	296 004	19 305	19 305	276 699	276 699
- Versements à un organisme central ou d'autres	2 882 107	2 882 107	2 874 216	2 874 216	7 891	7 891
- Accompagnement des projets	161 597	161 597	153 142	153 142	8 455	8 455
1 - 2 - Réalisées à l'Etranger	0	0	0	0	0	0
- Actions réalisées par l'organisme		0		0		0
- Versements à un organisme central ou d'autres		0		0		0
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	523 729	523 729	514 016	514 016	9 713	9 713
2 - 1 - Frais d'appel à la générosité du public	523 729	523 729	514 016	514 016	9 713	9 713
2 - 2 - Frais de recherche d'autres ressources		0		0		0
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	281 185	281 185	273 928	273 928	7 257	7 257
3 - 1 Frais de gestion	95 725	95 725	88 468	88 468	7 257	7 257
3 - 2 Frais de gestion immobilière	152 254	152 254	152 254	152 254		0
3 - 3 Charges financières	33 205	33 205	33 205	33 205		0
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		0		0		0
5 - IMPÔTS SUR LES BENEFICES						
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	696 074	696 074	367 124	367 124	328 950	328 950
TOTAL	4 840 696	4 840 696	4 201 731	4 201 731	638 965	638 965
EXCEDENT OU DEFICIT	1 154 261	1 154 261	1 154 261	1 154 261	0	0



6. AUTRES INFORMATIONS

6.1. Locaux

Les services administratifs du PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION utilisent un local composé de bureaux et d'un espace ouvert au 2^e étage du 10, rue du Cloître Notre-Dame, dans le 4^{ème} arrondissement de Paris. Les locaux sont partagés avec le Fonds Cathédrale, la Fondation Avenir du Patrimoine à Paris ainsi qu'avec les services de la fondation abritante.

6.2. Effectifs

Les effectifs 2022 des salariés travaillant pour le PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION de la FONDATION NOTRE DAME comprennent également ceux du fonds Insertion Logement depuis le 01/01/2021. Le Programme Entraide a fonctionné avec moins d'ETP à la suite de la mutation de la chargée de projets junior à la Fondation Avenir du Patrimoine à Paris et au départ du responsable du Fonds Insertion Logement.

Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadre	Non-cadres	ETP Non Cadres	Total	Total ETP
2021	9	3,60	1	0,50	10	4,10
2022	13	3,21	1	0,50	14	3,71

6.3. Contribution des bénévoles

La FONDATION NOTRE DAME a également eu recours en 2022, pour le PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION, à 6 bénévoles au siège de la FONDATION NOTRE DAME, soit, en Equivalent Temps Plein, 0,96 ETP. Elle instruit les projets et accompagne les associations soutenues.

Le barème retenu pour la valorisation du bénévolat est un barème simple et lisible, avec trois niveaux de bénévolat :

- Le temps d'un « administrateur » : valorisé à 4,3 fois le SMIC chargé,
- On considère que le travail demandé par un Conseil d'administration, un Comité exécutif, ou encore un Comité de fondation privée, représente l'équivalent d'un jour de travail par bénévole et par Conseil ou Comité,
- Le temps d'un bénévole « cadre » : valorisé à 2,2 fois le SMIC augmenté des charges patronales,
- Le temps d'un bénévole « employé » : valorisé au SMIC augmenté des charges patronales.

	Bénévoles		
	Année	Total	VALORISATION
Programme Entraide	2021	1	0,55
	2022	6	0,96

Contributions volontaires en nature	2022	2021		2022	2021
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	177 299	24 966	1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	177 299	26 812
Réalisées en France	177 299	24 966	Bénévolat	53 891	26 812
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	123 408	
			Dons en nature		
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds					
3 - Contributions volontaires au fonctionnement		1 846			
TOTAL	177 299€	26 812 €	TOTAL	177 299 €	26 812 €
Rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public					
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice				3 204 200	2 238 882
(-) utilisation				509 283	350 218
(+) report				367 124	1 428 526
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice				3 286 778	3 204 200

6.4. Honoraires du Commissaire aux comptes

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 86 195 € dont 32 K€ au titre du contrôle légal et 54 K€ au titre des autres services (rapports et attestations pour le comptes des fondations abritées). Ils sont partagés avec l'ensemble des fondations abritées à travers les charges administratives communes.

6.5. Engagements hors bilan

6.5.1. Engagements donnés

Engagements donnés	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Engagements donnés	918 886 €	914 626	4 260 €	

Détail des Engagements donnés	2023	2023 et suivantes
Aux Captifs la Libération - 1 projet	581 000 €	
Projet FACEL	180 000 €	
Association La Camilienne	40 000 €	
Association Ste Geneviève	4 260 €	4 260 €
Engagements divers	109 366 €	
Total	914 626 €	4 260 €

6.5.2. Engagements reçus

Il n'y a pas d'engagement reçu en 2022.

